

# LES SOCIALISTES ET LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES ( 1 8 7 5 - 2 0 1 5 )

**FABIEN CONORD**

**LES SOCIALISTES ET  
LES ÉLECTIONS  
SÉNATORIALES  
( 1 8 7 5 - 2 0 1 5 )**

**FABIEN CONORD**

AVERTISSEMENT

La mission de la Fondation Jean-Jaurès est de faire vivre le débat public et de concourir ainsi à la rénovation de la pensée socialiste. Elle publie donc les analyses et les propositions dont l'intérêt du thème, l'originalité de la problématique ou la qualité de l'argumentation contribuent à atteindre cet objectif, sans pour autant nécessairement reprendre à son compte chacune d'entre elles.

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Refus de principe et politique de présence (de 1875 à la Première Guerre mondiale)</b> .....	9
Des candidatures de témoignage ? .....	10
Les premiers succès : des victoires socialistes ? .....	11
<b>Espoirs et déceptions de l'entre-deux-guerres</b> .....	15
Un investissement plus prononcé au service d'une progression limitée .....	15
Vu du parti : un apparent dédain et de violentes attaques .....	20
Sur le terrain, des pratiques classiques .....	26
Un révélateur des tensions internes .....	30
Le profil des candidats .....	33
<b>Le socialisme sur les brisées du radicalisme (1946-1980)</b> .....	35
Les élections de 1946 au Conseil de la République .....	35
Une implantation méridionale et rurale .....	38
Le reflet de la notabilisation du parti .....	43
Un intérêt assumé pour les élections sénatoriales .....	46
<b>1983-2014 : du coup d'arrêt à la conquête puis à la perte du Sénat</b> .....	57
Un statu quo trompeur .....	58
La conquête du Sénat .....	61
2014 : une défaite annoncée .....	67
<b>Conclusion</b> .....	71

## INTRODUCTION

Le 29 janvier 2015, le président PS de l'Assemblée nationale Claude Bartolone déclare sur BFMTV qu'il souhaite la modification de la composition du Sénat<sup>1</sup>, suscitant l'ire des sénateurs de toutes tendances politiques. Jean-Pierre Sueur, ancien président socialiste de la commission des lois du Sénat, intervient quelques heures plus tard lors d'un rappel au règlement pour affirmer son attachement à la Seconde Chambre<sup>2</sup>. Cette controverse illustre la complexité des relations entre les socialistes et la Haute Assemblée.

Les socialistes sont longtemps demeurés attachés au monocamérisme et ont entretenu des rapports souvent tumultueux avec la Seconde Chambre du Parlement français, symbolisés par l'opposition des sénateurs à Léon Blum et

---

1. Il réitère ce souhait dans une lettre adressée à Gérard Larcher, président du Sénat, et propose « la fusion entre le Sénat et le Conseil économique, social et environnemental » ([www.claudebartolone.net/2015/01/29/lettre-de-claude-bartolone-a-gerard-larcher](http://www.claudebartolone.net/2015/01/29/lettre-de-claude-bartolone-a-gerard-larcher)).

2. <http://videos.senat.fr/video/videos/2015/video26878.html>. Le texte de l'allocution de Jean-Pierre Sueur est disponible sur son site internet ([www.jpsueur.com/index.php?option=com\\_content&view=frontpage](http://www.jpsueur.com/index.php?option=com_content&view=frontpage)).

par les propos acerbes tenus par Lionel Jospin en 1998 (une « anomalie parmi les démocraties »). En dépit de leurs préventions, ils ont assez rapidement investi les élections sénatoriales qui concourent à la formation de la Haute Assemblée. Or, si les conceptions institutionnelles de la SFIO puis du PS ont déjà suscité deux articles d'historiens<sup>3</sup> et sont analysées dans la thèse du juriste Vincent Boyer<sup>4</sup>, les élections sénatoriales elles-mêmes ont jusque-là été négligées. L'historien Gilles Le Béguec distingue toutefois des phases de « sénatophobie », d'autant plus exacerbées que le parti socialiste au pouvoir (1936-1937 ou 1997-2002) est confronté à l'opposition de la majorité sénatoriale, et des moments d'apaisement, coïncidant généralement avec une progression du nombre de sénateurs socialistes. En effet, l'existence même d'élections sénatoriales conduit les socialistes à y participer. Les modalités de cet engagement permettent de mieux comprendre leur évolution théorique à l'égard de la Seconde Chambre. L'examen des stratégies d'investissement, des tactiques électorales suivies et du personnel politique mobilisé par les socialistes pour ce scrutin éclaire aussi l'histoire du socialisme français.

---

3. Alain Chatriot, « Jaurès face au Sénat. La Chambre haute : problème ou solution pour les socialistes et les républicains », *Cahiers Jaurès*, 2004/4, n° 174, pp. 39-52 ; Gilles Le Béguec, « Les socialistes et le Sénat », *Parlement[s]*, n° 6, 2006, pp. 57-72.

4. Vincent Boyer, *La Gauche et la Seconde Chambre de 1945 à nos jours : recherche sur la position des socialistes et des communistes à l'égard de la Seconde Chambre*, préface de Henry Roussillon, Paris, L'Harmattan, 2007.

Ce travail repose sur des sources variées. Les résultats des élections sénatoriales elles-mêmes constituent évidemment un premier matériau, utilement complété par les professions de foi des candidats socialistes et quelques essais, dont celui de Jean-Pierre Bel, *Le Sénat à l'heure du changement*, publié par la Fondation Jean-Jaurès en 2011<sup>5</sup>. Les archives du Sénat contiennent des dossiers consacrés à chaque sénateur. Les archives personnelles de plusieurs anciens sénateurs socialistes sont également disponibles. S'ajoutent les rapports des préfets, les articles de la presse socialiste, mais aussi des journaux d'autres tendances politiques<sup>6</sup>.

---

5. Jean-Pierre Bel, *Le Sénat à l'heure du changement*, Paris, Éditions Fondation Jean-Jaurès, 2011.

6. Ce travail constitue une version remaniée d'un chapitre de mon mémoire inédit d'habilitation à diriger des recherches sur les élections sénatoriales en France de 1875 à 2011. Il a notamment été actualisé pour tenir compte des élections sénatoriales de 2014.

## **REFUS DE PRINCIPE ET POLITIQUE DE PRÉSENCE (DE 1875 À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE)**

Le socialisme tel qu'il naît en lien avec le mouvement ouvrier se veut révolutionnaire et les institutions nées des compromis politiques de 1875<sup>7</sup> ne semblent guère adaptées à ce schéma. La Haute Assemblée apparaît même comme une citadelle dressée tout exprès pour protéger la société dans sa dimension bourgeoise et conservatrice. Pourtant, le projet d'une candidature ouvrière au Sénat émerge dès septembre 1875<sup>8</sup>.

---

7. Lors du débat sur les lois constitutionnelles, les républicains acceptent l'institution d'une Chambre haute à condition qu'elle procède de l'élection, tandis que les orléanistes admettent ce mode de désignation (qui remplace la nomination ou l'hérédité).

8. *Recueil. Élections sénatoriales 1876* [2000-80341, Orne à colonies] et Eugène Chevallier, *Compte rendu des opérations du Comité d'initiative pour soutenir, à Paris, la candidature d'un ouvrier au Sénat*, Sancerre, A. Aupetit, 1876.

## DES CANDIDATURES DE TÉMOIGNAGE ?

---

Dans l'Allier, Christophe Thivrier, maire de Comentry depuis 1882, élu député en 1889, porte les couleurs du socialisme en vue des élections sénatoriales de janvier 1894. Ses camarades rappellent que « le citoyen Thivrier est un républicain de vieille date » et exhortent les « républicains avancés de faire leur devoir ». Dans ce département qui compte trois sénateurs, les socialistes ajoutent qu'« il est de toute justice que le troisième soit réservé aux soldats d'avant-garde, au prolétariat<sup>9</sup> ». La tonalité de l'appel est assez modérée. Le scrutin saisit les candidats. C'est le sens d'un article de la *Correspondance républicaine* qui, évoquant cette candidature de Christophe Thivrier, commente : « On a beau dire qu'on veut détruire une institution ; en réalité, l'on est bien près de l'accepter le jour où l'on sollicite de faire partie de l'assemblée qui la représente<sup>10</sup>. »

En 1903, les socialistes concourent dans de multiples départements. Les résultats sont modestes, voire décevants, malgré le fait qu'ils présentent presque systématiquement des élus locaux, signe de leur volonté de

---

9. *Le Tocsin*, 23 décembre 1893.

10. *Correspondance républicaine*, 5 janvier 1894.

s'inscrire dans un schéma classique et d'optimiser leurs chances de réussite.

## LES PREMIERS SUCCÈS : DES VICTOIRES SOCIALISTES ?

---

Les élections sénatoriales de 1906 montrent pourtant que des socialistes peuvent gagner. Alexandre Zévaès se réjouit longuement de « l'entrée au Sénat de deux socialistes qui pourront parler au nom du prolétariat organisé, les citoyens Delhon et Flaissières, élus l'un dans l'Hérault et l'autre dans les Bouches-du-Rhône ». Il estime que Siméon Flaissières est « l'âme du Bloc de gauche constitué dans la grande cité méridionale » et que « les républicains de toutes nuances qui, en joignant leurs suffrages à ceux des socialistes proprement dits, ont contribué à l'élection de Flaissières, ont tenu à lui prouver leur reconnaissance pour les services de premier ordre qu'en même temps qu'au socialisme il avait su rendre à la cause républicaine »<sup>11</sup>.

Alexandre Zévaès élargit donc au-delà du seul socialisme le succès du nouveau sénateur des Bouches-du-Rhône pour l'inscrire dans une gauche rassemblée, condition

---

11. *Correspondance républicaine*, 18 janvier 1906.

*sine qua non* de l'élection d'un socialiste au Sénat. Il veut toutefois croire que l'entrée de ses deux camarades au Palais du Luxembourg « a une autre signification que la seule reconnaissance des services rendus aux heures difficiles par le parti socialiste à la République ». « C'est la première fois que le socialisme et son programme intégral, avec son haut idéal de justice et d'émancipation, font leur entrée dans la haute assemblée<sup>12</sup>. » En Haute-Vienne, les socialistes signalent n'avoir pas été invités au congrès républicain en 1908<sup>3</sup>. Ils adoptent de ce fait le discours des raisins trop verts : « Laissons ces messieurs se débrouiller entre eux<sup>14</sup>. » En 1912, la SFIO investit davantage le terrain des élections sénatoriales, ce que les observateurs notent de manière souvent sarcastique. Un journaliste de *L'Ouest-Éclair* moque leur échec : « Quant aux unifiés qui avaient eu la présomption de se croire en mesure d'aborder dès à présent le suffrage restreint, il leur faudra déchanter. L'expérience est concluante... contre eux<sup>15</sup>. » Le principal quotidien socialiste méridional choisit d'assumer crânement cette défaite :

Donc, pas un seul succès à notre actif. Nous tenons à le dire, d'abord parce que c'était prévu, ensuite, parce qu'il nous plaît de montrer partout et toujours la vérité toute crue. Aussi bien cette

---

12. *Correspondance républicaine*, 18 janvier 1906.

13. *Le Populaire du Centre*, 6 décembre 1908.

14. *Le Populaire du Centre*, 8 décembre 1908.

15. *L'Ouest-Éclair*, 8 janvier 1912.

vérité n'est pas pour nous déplaire aujourd'hui. Du suffrage restreint défaillant et réactionnaire, nous saurons en appeler au suffrage universel éclairé par les défaillances des radicaux<sup>16</sup>.

C'est justement un sénateur radical-socialiste, Gaston Doumergue, qui commente le renouvellement sénatorial pour *La Grande Revue*. Il met l'accent sur l'investissement des socialistes dans ce scrutin et souligne avec malice la tonalité très modérée des campagnes électorales qu'ils conduisent :

Les socialistes unifiés, devenus très réalistes, ne sont pas les derniers à tenter la chance du scrutin. Les candidatures qu'ils posent n'ont aucunement le caractère d'une protestation contre l'existence du Sénat ni contre le suffrage restreint. Elles ne sont point de simples manifestations politiques, mais elles répondent à un désir très sérieux de leur parti de pénétrer au Palais du Luxembourg et d'y occuper une place<sup>17</sup>.

Gaston Doumergue met d'ailleurs sur le même plan les militants de la SFIO et les candidats restés en dehors du parti : « Que de socialistes, indépendants ou unifiés, ont déclaré vouloir être les continuateurs du parti radical et faire

---

16. *Le Midi socialiste*, 9 janvier 1912.

17. Gaston Doumergue, « La vie politique », *La Grande Revue*, 25 janvier 1912, pp. 418-424.



d'abord triompher son programme<sup>18</sup> ! » Cette inscription des socialistes dans les brisées du radicalisme ne porte pas encore ses fruits. Elle traduit toutefois une évolution qui annonce les pratiques des premiers sénateurs SFIO de l'entre-deux-guerres.

---

18. *Ibid.*, pp. 418-424.

## ESPOIRS ET DÉCEPTIONS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Durant l'entre-deux-guerres, les socialistes (séparés des communistes à partir de la scission de Tours en décembre 1920) poursuivent leur progression au Sénat, mais de manière encore timide et non sans débats. Les élections sénatoriales constituent un observatoire riche d'enseignements sur les tensions internes entre tenants du cavalier seul et partisans de l'alliance avec le radicalisme ainsi qu'entre éditorialistes de presse et candidats de terrain.

### UN INVESTISSEMENT PLUS PRONONCÉ AU SERVICE D'UNE PROGRESSION LIMITÉE

---

Au lendemain de la Première Guerre mondiale et de leur défaite lors des élections législatives de 1919, les socialistes investissent plus largement les élections sénatoriales. Le journaliste du *Temps* observe qu'ils « ont soigneusement limé toutes leurs aspérités » :

Instruits par une récente et douloureuse expérience du mal que leur ont fait à eux-mêmes leurs airs de tranche-montagne,

ils sont devenus doux comme des petits agneaux et n'ont pas même hésité à s'offrir en certaines communes comme les défenseurs de l'ordre<sup>19</sup>.

L'intérêt nouveau accordé aux élections sénatoriales n'allant pas de soi, les dirigeants socialistes tentent de convaincre leurs camarades. Le rédacteur du *Populaire du Centre* leur signale que « le Sénat aura tout de suite à se prononcer dans l'affaire Caillaux » mais aussi, se voulant pédagogique, que « le Sénat vote les lois : il peut sauver les organisations démocratiques et ouvrières, les perfectionner ou, au contraire, les détruire ». Il adjure donc : « Républicains, ne perdez pas de vue le Sénat<sup>20</sup>. » La SFIO est présente dans 11 départements (Seine, Haute-Garonne, Hérault, Loire, Nièvre, Pas-de-Calais, Rhône, Saône-et-Loire, Var, Seine-Inférieure<sup>21</sup>, Haute-Vienne). Parmi ses 20 candidats en province figurent un député en place (Émile Basly dans le Pas-de-Calais), cinq anciens députés et deux conseillers généraux. De nombreuses élections complémentaires ont également lieu dans la série non renouvelable ; la SFIO y participe également. Dans l'Allier, les socialistes locaux affichent avant le scrutin leur préférence pour les candidats issus du radicalisme. Ils commentent ce choix de la

---

19. *Le Temps*, 9 décembre 1919.

20. *Le Populaire du Centre*, 22 décembre 1919.

21. La Seine-Inférieure est devenue Seine-Maritime en 1955.

façon suivante : « Nous sommes pour la suppression du Sénat. Mais tout au moins pendant qu'il existe, qu'on y envoie des hommes de vigueur et de valeur<sup>22</sup> ! » Ils choisissent de présenter un seul candidat (pour trois sièges), l'ancien député Paul Constans, maire de Montluçon, qui obtient d'excellents scores et parvient au troisième tour de scrutin, où il recueille 42,86 % des suffrages exprimés<sup>23</sup>. Jean Bouveri, député socialiste battu en 1919, est élu sénateur de Saône-et-Loire. Il quitte le Sénat pour redevenir député dès les élections législatives de 1924, signe que la Haute Assemblée n'est pour lui qu'un pis-aller. Dans le Var, les socialistes parviennent à faire élire Gustave Fourment. Le déroulement plutôt prometteur de certains scrutins de 1920 suscite des espoirs dans les rangs socialistes pour le renouvellement de janvier 1921 : « On escompte l'élection de Betoulle dans la Haute-Vienne, Bouisson dans les Bouches-du-Rhône, Ringuier dans l'Aisne et Paul Constans dans l'Allier<sup>24</sup>. » Ces espérances sont déçues et la réaction de Jean Longuet<sup>25</sup> est amère :

Le système électoral scandaleux – le plus réactionnaire de toute l'Europe – qui préside au choix des membres de la Haute

---

22. *Le Combat social*, 21-27 décembre 1919.

23. AD Allier, 3 M 2939, élections sénatoriales 1920.

24. *Le Populaire de Paris*, 3 janvier 1921.

25. Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, est l'une des principales plumes de la presse socialiste durant l'entre-deux-guerres (Gilles Candar, *Jean Longuet, 1876-1938 : un internationaliste à l'épreuve de l'histoire*, Rennes, PUR, 2007).

Assemblée du Luxembourg aboutit inévitablement à empêcher toute affirmation efficace de la force prolétarienne. Même dans un département aussi socialiste que la Haute-Vienne, où notre Parti a la majorité absolue des électeurs, même dans des départements toujours placés à l'avant-garde de l'opinion française, comme les Bouches-du-Rhône et l'Allier, encore que nos amis Betouille, Bouisson et Paul Constans aient obtenu un nombre important de suffrages, nous voyons néanmoins les socialistes échouer, devant des hommes dont les idées ne représentent qu'une fraction minime de l'opinion<sup>26</sup>.

Le militant socialiste met clairement l'accent sur le mode de scrutin pour expliquer l'échec de sa formation politique. En effet, les candidats de la SFIO ne réussissent pas à rassembler une majorité de grands électeurs, même dans les départements qui constituent pour eux des bastions. Il est vrai que, durant les années 1920, les candidats socialistes ne sont présents dans d'autres départements « que pour le principe et en manière de protestation contre la politique du gouvernement approuvée par le Sénat », ainsi que l'écrit le préfet d'Indre-et-Loire au ministre de l'Intérieur le 29 décembre 1923<sup>27</sup>.

---

26. *Le Populaire de Paris*, 11 janvier 1921.

27. AD Indre-et-Loire, 3 M 490, élections sénatoriales de 1924.

En 1929, la SFIO présente des listes dans 18 départements et des candidats isolés dans quatre départements, dont la Drôme (en partenariat avec les radicaux-socialistes locaux : « C'est grâce à un accord avec les éléments démocratiques sincères de la Drôme qu'aujourd'hui, comme en 1924, notre camarade Valette a triomphé »). Elle est encore absente en Guadeloupe et dans 9 départements<sup>28</sup> mais progresse. De 2 sénateurs en 1921, elle passe à 6 en 1924 et 14 en 1927, ce qui lui permet de constituer un groupe autonome, dont le premier secrétaire administratif est Camille Reboul, sénateur de l'Hérault depuis 1924. André Morizet, sénateur de la Seine à partir de 1927, occupe cette même fonction de 1932 à 1940<sup>29</sup>. En 1933, la scission conduite par les néo-socialistes prive la SFIO de plusieurs sénateurs, dans la Seine notamment (Charles Auray, Joseph Dherbécourt, Lucien Voilin), mais son impact est finalement limité puisque le parti conserve tout de même un groupe au sein de la Haute Assemblée. Il s'appuie pour y parvenir sur des terres

---

28. *La Vie socialiste*, 26 octobre 1929.

29. Noëlle Castagnez, « Le secrétariat administratif des groupes socialistes, miroir des conflits entre le parti et ses parlementaires. Étude comparée entre la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> Républiques », dans Sabine Jansen, Gilles Le Béguet, David Valence (dir.), *Naissance et Développement des secrétariats administratifs des groupes parlementaires. Organisation et clarification de la délibération, de 1910 au début des années 1970*, actes de la journée d'études organisée le 11 juin 2010, Assemblée nationale et Centre d'histoire de Sciences-Po, 2012, pp. 147-172. André Morizet, après avoir quitté la SFIO pour la SFIC puis le Parti communiste unitaire et l'Union socialiste communiste, rejoint la SFIO en 1928 (Pascal Guillot, *André Morizet. Un maire constructeur dans le grand Paris (1876-1942)*, préface de Jacques Girault, Grane, Créaphis éditions, 2012, p. 168).

d'élection peu nombreuses. Une dizaine de départements seulement envoient des socialistes au Sénat durant l'entre-deux-guerres. Le Midi méditerranéen fournit les premiers élus, dans les Bouches-du-Rhône<sup>30</sup>, l'Hérault, le Var<sup>31</sup>, le Vaucluse, les Pyrénées-Orientales. Le nord du Massif central est principalement représenté par la Haute-Vienne, même si Marx Dormoy est élu dans l'Allier en 1938. Le département limitrophe de la Saône-et-Loire, autre fief socialiste<sup>32</sup>, apporte son écot. Quelques sénateurs socialistes sont élus dans le Pas-de-Calais ouvrier, ainsi que dans les grandes agglomérations urbaines (Rhône, Seine).

---

#### VU DU PARTI : UN APPARENT DÉDAIN ET DE VIOLENTES ATTAQUES

---

Les éditorialistes de la presse socialiste, parisienne ou provinciale, se montrent critiques, voire féroces concernant les élections sénatoriales. Léon Hudelle écrit en

---

30. Robert Mencherini, *Midi rouge, ombres et lumières : une histoire politique et sociale de Marseille et des Bouches-du-Rhône de 1930 à 1950, 1. Les années de crise, 1930-1940*, Paris, Syllepse, 2004.

31. Jacques Girault, *Le Var rouge : les Varois et le socialisme de la fin de la Première Guerre mondiale au milieu des années 1930*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

32. Jean-William Dereymez, *Les Origines du socialisme, la fédération socialiste de Saône-et-Loire : fin XIX<sup>e</sup> siècle-1914*, thèse sous la direction de Pierre Broué, IEP de Grenoble, 1984.

1929 : « Demain, un scrutin ridicule et antidémocratique va renouveler un tiers de la représentation du Sénat. » Il admet volontiers que, « presque partout, nos candidats accuseront une grosse progression de voix ». « Nous aurons le droit de nous en réjouir et de nous en supputer par là, d'après les recrues nouvelles récupérées dans la clientèle préfectorale, les progrès de notre parti dans les masses. » Il tempère toutefois : « Combien me paraît vaine et stérile la tactique socialiste qui consiste à participer à cette lutte sous prétexte que notre intervention peut affaiblir la réaction. Quel leurre ! » « Jamais nous n'aurons la majorité au Sénat », estime-t-il en effet. Le militant socialiste va même plus loin. Il considère que la SFIO, majoritaire à la Chambre, serait encore empêchée de gouverner : « Les fossiles du Luxembourg par un simple veto arrêteront notre élan. » C'est pourquoi « nous ferions mieux de reprendre contre le Sénat et avec une énergie farouche la campagne de suppression qui figure toujours sur notre programme général ». Il termine par une conclusion radicale : « Aussi aurais-je voulu que nos candidats au scrutin de demain fussent nantis d'un programme simple et clair, comportant une seule réforme : "Suppression du Sénat"<sup>33</sup>. » Six ans plus tard, son propos est lapidaire et affecte le mépris : « Après-demain élections sénatoriales dans un tiers de la France ? Qui s'en occupe ? Peut-être les intéressés<sup>34</sup> ! »

---

33. *Le Midi socialiste*, 19 octobre 1929.

34. *Le Midi socialiste*, 18 octobre 1935.

Les dirigeants de la SFIO ne peuvent toutefois ignorer totalement les élections sénatoriales. C'est le sens de l'appel adressé par le parti aux électeurs en 1929 :

En engageant la lutte dans cette élection, comme nous l'avons fait précédemment dans des circonstances analogues, nous ne renonçons nullement à notre attitude traditionnelle qui comporte, on le sait, la suppression d'une Seconde Chambre politique élue au suffrage restreint.

Cette tradition était autrefois commune à tous les républicains. Aujourd'hui le Socialisme est à peu près le seul à la représenter. Ce ne sont pas les événements de ces dernières années qui auraient pu modifier sa position à cet égard.

Une seconde Assemblée législative n'a pas de raison d'être.

Si elle est élue au suffrage universel, elle fait double emploi avec la première.

Si elle est élue au suffrage restreint, son existence même porte atteinte au principe essentiel de la démocratie.

Mais en attendant la suppression du Sénat, qui ne saurait être que le couronnement d'une longue campagne d'agitation, nous réclamons la limitation immédiate de ses pouvoirs.

En fait, la Haute Assemblée dispose de moyens qui lui permettent de tenir la Chambre en échec. C'est, à l'origine, la réaction qui imposa une telle constitution à la République française.

Il convient donc de réformer le Sénat, dès maintenant : obligation pour lui de ne pas garder indéfiniment les projets et propositions qui lui sont envoyés ; fixer un délai au-delà duquel les délibérations de la Chambre deviennent lois ; faire nommer les

délégués sénatoriaux au suffrage universel et accorder aux communes un nombre de délégués proportionné au chiffre de la population.

Ainsi la volonté du pays sera davantage respectée<sup>35</sup>.

Jean-Baptiste Séverac adopte le même discours en 1932. Il commence par rappeler l'hostilité de principe et le dédain officiel du parti socialiste qui « n'attache pas à la conquête des sièges sénatoriaux la même importance qu'à celle des sièges de la Chambre des députés ». Il indique aussi que le programme de la SFIO comporte, « dans ses articles, la suppression du Sénat » et flétrit « ces collègues électoraux restreints », « singulièrement favorables à toutes sortes de combinaisons et de marchandages – cuisine électorale où les personnes sont souvent plus en cause que les idées, et où de médiocres intérêts prennent aisément le pas sur les programmes ». Ces considérations énoncées, il en vient au principe de réalité :

Si faussée que puisse être la bataille des élections sénatoriales, elle existe et, par conséquent, nous devons y être. Il n'est pas indifférent que les grands débats de la Chambre aient un écho au Sénat et que, là aussi, la parole socialiste puisse se faire entendre. Aussi le Parti socialiste est-il allé aux élections d'hier comme il va à toutes les autres : avec ses candidats, son programme et sa tactique<sup>36</sup>.

---

35. *La Vie socialiste*, 12 octobre 1929.

36. *Le Midi socialiste*, 16 octobre 1932.

Il se félicite que la SFIO ait réuni « un plus grand nombre de suffrages qu'il y a neuf ans, attestant les progrès du socialisme dans les assemblées communales et départementales ». « C'est cela surtout qui compte, apportant même dans les élections coupe-gorge que sont les élections sénatoriales la preuve de notre avancée irréversible<sup>37</sup>. »

C'est pourtant le même militant qui produit en 1938 un brûlot intitulé *Contre le Sénat*. Il est vrai que, entre-temps, le contentieux entre les socialistes et le Sénat s'est aggravé avec l'opposition de la Haute Assemblée à Léon Blum. C'est bien ce moment qui cristallise les oppositions aux yeux des socialistes – et pas seulement de leurs dirigeants. Dans une lettre à l'un de ses correspondants auvergnats, Élie Calvayrac, secrétaire général de la Confédération nationale paysanne, organisation syndicale proche de la SFIO, écrit le 14 octobre 1937 : « Le plus gros responsable de tout cela, c'est le Sénat, serviteur docile de tous les Trusts qui affament le Pays<sup>38</sup>. » Dans son ouvrage de 1938, Jean-Baptiste Séverac dénonce toutefois autant les élections sénatoriales que le principe même de la Seconde Chambre :

Cette méthode n'est pas antidémocratique dans son principe même. Après tout, c'est le corps électoral entier qui est à

la base, et rien ne s'oppose à ce que, de délégation en délégation et de degré en degré, la volonté de ce corps arrive à trouver son expression fidèle dans le choix des sénateurs. Ce qui est antidémocratique – et au premier chef – c'est la manière dont les pouvoirs électoraux sont répartis au sein du collège sénatorial<sup>39</sup>.

Candidat (sans succès !) aux élections sénatoriales dans l'Hérault en 1938, le même Jean-Baptiste Séverac consacre encore deux pages au Sénat en 1939 dans l'*Almanach populaire* de la SFIO. Il y écrit que tous les projets socialistes de réforme de la Seconde Chambre « tendent à modifier la composition du collège électoral sénatorial de telle manière que cette assemblée, si elle conserve ses droits – qui sont actuellement égaux, et même supérieurs, à ceux de la Chambre des députés – puisse au moins se targuer d'être, elle aussi, une expression exacte et fidèle de la volonté du peuple<sup>40</sup> ! » Ce n'est pas donc à la suppression du bicamérisme qu'il en appelle, mais à une réforme du mode de scrutin. Cette distinction, bien que masquée par la vigueur du débat, traduit l'évolution institutionnelle des socialistes. En 1929, ils réclament encore la disparition de la Seconde Chambre. En 1938, c'est son recrutement qu'ils proposent de modifier. Sur le terrain, ils vont même parfois moins loin. Les trois candidats de la SFIO

---

37. *Le Populaire de Paris*, 17 octobre 1932.

38. Papiers personnels d'Alexandre Armillon (militant paysan auvergnat). Texte aimablement communiqué par Édouard Lynch.

---

39. Jean-Baptiste Séverac, *Contre le Sénat. Pour la justice et la démocratie*, Paris, Librairie populaire, 1938, p. 11.

40. *Almanach populaire* 1939, pp. 91-92.

dans la Creuse en 1938 écrivent quant à eux que « le parti socialiste ne réclame pas la suppression du Sénat » mais souhaite simplement que la Chambre des députés ait le dernier mot<sup>41</sup>. Il en va de même dans l'Allier où Marx Dormoy emporte un siège<sup>42</sup>. De manière plus générale, confrontés aux campagnes sénatoriales, les socialistes font le plus souvent preuve de modération et appliquent des recettes traditionnelles.

### SUR LE TERRAIN, DES PRATIQUES CLASSIQUES

---

Confrontés aux réalités concrètes, les candidats socialistes aux élections sénatoriales, souvent élus, parfois cumulards, appliquent des méthodes éprouvées et affichent une culture républicaine de facture classique. C'est ce que dénonce *L'Action française du dimanche* en 1924 à propos du candidat de la SFIO en Haute-Vienne, Léon Betoulle, maire de Limoges :

M. Betoulle est un politicien madré dont la fortune est due uniquement à l'appui secret et constant que lui a donné la franc-maçonnerie. Car c'est un agent dévoué autant que camouflet de la sinistre secte. Ses amis de Limoges, qui connaissent ses

---

41. AD Creuse, 3 M 349, élections sénatoriales 1938.

42. *Le Combat social*, 23 octobre 1938.

accointances avec les dirigeants de la loge limousine, les « Artistes réunis », en savent quelque chose. Convaincu qu'il serait battu et rejeté avec indignation s'il se présentait sous son véritable jour, M. Betoulle joue à l'élection de dimanche, non pas la carte de la Révolution sanglante et de la ruine nationale qui est la sienne mais la carte du « bon garçonisme ». Au lieu de mettre en avant ses idées, il met en avant ses services, le nombre des faveurs qu'il a obtenues, celui des bureaux de tabac qu'il a fait distribuer<sup>43</sup>.

Les accusations formulées dans cet article (clientélisme du maire de Limoges, influence présumée des réseaux maçonniques) pourraient dessiner le portrait au vitriol d'un radical-socialiste, mais c'est bien d'un socialiste qu'il s'agit<sup>44</sup>. En 1927, la profession de foi des candidats SFIO en Haute-Vienne illustre leur démarche modérée. Les trois candidats, qui se présentent comme « Républicains et Socialistes », « veulent faire disparaître la hideuse lutte des classes et réaliser une société plus humaine, dans laquelle l'homme ne sera plus un loup pour l'homme ». La caractérisation de la lutte des classes en ces termes en 1927 dans un parti socialiste tel que la SFIO est pour le moins originale ! Reprenant les mots de Jaurès qui figurent en une de l'organe

---

43. *L'Action française du dimanche*, 14 décembre 1924.

44. Le poids des francs-maçons semble important parmi les sénateurs socialistes. Dans un groupe aux effectifs limités, plusieurs d'entre eux se détachent, tels Henri Cadot (Pas-de-Calais), Joseph Dherbécourt (Seine) ou encore Charles Auray (bibliothécaire du Grand Orient de France, sénateur de la Seine).

régional de la SFIO, Le Populaire du Centre, les candidats déclarent vouloir aller « à l'idéal sans oublier le réel, mais le comprenant et le servant » :

Leur idéal éclaire leur route, les guide au milieu des événements que nous traversons. Et, attendant sa réalisation, penchés sur les misères de notre temps, ils apportent un programme de réformes immédiates pour les atténuer et les faire disparaître.

Ce sage manifeste réformiste est complété par l'affirmation de la volonté suivante : « développer les libertés ouvrières, réaliser les assurances sociales et étendre les libertés communales ». Même la mention « Et Vive la République sociale ! » pour terminer la profession de foi ne transforme pas ce document en texte incendiaire<sup>45</sup>.… À l'issue de ce scrutin, la SFIO emporte les trois sièges sénatoriaux de la Haute-Vienne. En 1935, l'éditorialiste du journal *Le Populaire du Centre* évoque le jour du vote les « électeurs sénatoriaux, qui sont de braves gens, qui viennent faire leur devoir à Limoges ». Non content de cette flatterie appuyée à l'endroit des grands électeurs, le rédacteur socialiste renchérit :

Nous savons que les délégués sénatoriaux sont des citoyens qui ne se laissent pas facilement influencer. Ils connaissent les hommes en cause depuis longtemps et en particulier, avec nos candidats, les citoyens Betouille, Fèvre et Nicolas ; ils savent qu'ils ont affaire à des représentants sérieux, capables de remplir dignement leur

---

45. AD Haute-Vienne, 3 M 110, élections sénatoriales 1927.

mandat et qui ont donné, depuis de longues années, des preuves multiples de leur inlassable dévouement à la cause publique.

Dans cet appel au vote, l'éditorialiste du *Populaire du Centre* n'emploie pas une seule fois le mot socialiste<sup>46</sup> ! Certes, il écrit dans un journal dont l'orientation politique est connue, mais le fait doit tout de même être signalé... La profession de foi des candidats SFIO rend elle aussi hommage aux grands électeurs, « l'élite que constitue le collège sénatorial de notre département ». Ils déclarent toutefois que, « socialistes au début de leur vie politique, socialistes ils sont encore ». Ils se présentent comme « des hommes sérieux, ayant de la fermeté de caractère mais qui savent être calmes et pondérés » et se prévalent toujours d'une veine réformiste : « Dans l'attente du moment où le socialisme pourra être réalisé, il ne faut pas laisser les travailleurs des campagnes et des villes sans défense et sans soutien<sup>47</sup>. » Leur profession de foi insiste d'ailleurs sur leurs mandats locaux, dans un rappel qui n'a rien de pudique : « La porte de nos amis a toujours été grandement ouverte à ceux, individualités ou collectivités, qui ont pensé devoir recourir à leurs bons offices<sup>48</sup>. » « Le conseil général de notre département a vous le savez une majorité socialiste », rappelle

---

46. *Le Populaire du Centre*, 20 octobre 1935.

47. AD Haute-Vienne, 3 M 111, élections sénatoriales 1935.

48. BNF, FOL-WZ-1837, élections sénatoriales du 20 octobre 1935.



en 1938 la profession de foi des candidats socialistes dans l'Allier. Elle conclut : « Nous sommes ainsi mieux placés que quiconque pour aider efficacement les communes dans leurs demandes auprès de l'assemblée départementale<sup>49</sup>. »

### UN RÉVÉLATEUR DES TENSIONS INTERNES

---

Plus encore que les scrutins législatifs, les élections sénatoriales mettent au jour les dissensions intestines de la SFIO. Pour l'emporter, les socialistes doivent arriver en tête de la gauche au premier tour afin de bénéficier de la discipline républicaine. Or, c'est bien plus difficile au suffrage indirect qu'au suffrage direct. Dès lors, la question d'une liste commune avec les radicaux-socialistes se pose de manière cruciale. La SFIO préfère présenter systématiquement des candidats socialistes au premier tour. Pierre Renaudel<sup>50</sup> s'en irrite en 1927 dans *La Vie socialiste* :

Il n'est aucun doute que, sauf dans un département où le socialisme a vraiment acquis une force incomparable et triomphe sans réserve par la prise des trois sièges sénatoriaux, la Haute-Vienne, la décision de présenter des listes entièrement composées de socialistes au premier tour nous a enlevé notre liberté de manœuvre.

---

49. Archives du Sénat, dossier Marx Dormoy.

50. Pierre Renaudel est au sein de la SFIO l'un des principaux chefs de file de la tendance favorable à l'alliance avec les radicaux-socialistes et à la participation gouvernementale.

L'éditorialiste estime que, dans « le Tarn, dans le Var, dans les Pyrénées-Orientales, en Saône-et-Loire, où une manœuvre malheureuse ne nous a pas placés en bonne posture, la liberté de tactique eût assuré des succès complémentaires ». Il note d'ailleurs que c'est « l'action concertée du Parti socialiste et du Parti radical » qui « a assuré trois sénateurs socialistes nouveaux dans la Seine, deux dans le Rhône et un dans le Puy-de-Dôme<sup>51</sup> ». Dans le Var, la SFIO départementale présente une liste homogène pour se conformer à la décision de la direction nationale. Mais les deux sortants René Renoult et Louis Martin font cause commune sans s'adjoindre de troisième colistier, favorisant ainsi la réélection de Gustave Fourment<sup>52</sup>. Deux ans plus tard, la stratégie du parti demeure identique. Le 12 octobre 1929, *La Vie socialiste* publie l'appel de la SFIO pour les élections sénatoriales, qui fixe les règles :

Le Parti socialiste adresse le plus pressant appel à toutes ses fédérations intéressées pour qu'elles s'engagent dans la bataille avec la plénitude de leurs forces.

Au premier tour, présentation de listes complètes exclusivement composées de membres du Parti, affichant hardiment, sans atténuation, comme sans réserve, la doctrine et le programme du socialisme.

---

51. *La Vie socialiste*, 15 janvier 1927.

52. Jacques Girault, « Gustave Fourment », dans Jean Maitron (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome 28, Paris, Éditions ouvrières, 1986, pp. 172-175.

Aux deuxième et troisième tours, c'est par le jeu des listes de coalition ou des désistements, suivant les cas, que nos fédérations s'efforceront d'atteindre le double objectif qui demeure nôtre : renforcer au Sénat la minorité socialiste, y réduire l'influence de la réaction<sup>53</sup>.

Il en va de même en 1932, et le discours de Pierre Renaudel se montre toujours très critique sur cette stratégie :

Comme il arrive trop souvent, on a cru devoir affirmer qu'une tactique rigide serait le témoignage d'une doctrine immuablement ferme. Les fédérations ont été mises dans l'obligation de présenter des listes partout, *exclusives et complètes*.

Or, Pierre Renaudel pense que « le Sénat est de ces familles dans lesquelles nous ne pourrions de longtemps pénétrer que par alliance » et considère qu'« avec un corps électoral ainsi cristallisé, on ne voit pas bien de quel intérêt, ni de quelle importance, même morale, il est pour le parti de “se compter” – le compte est fait – ou d'attendre, en le reculant, le moment de s'unir à d'autres contre la réaction, si cette tactique est reconnue nécessaire, et si même on ne l'a pas déjà préparée dans la coulisse<sup>54</sup> ».

---

53. *La Vie socialiste*, 12 octobre 1929.

54. *La Vie socialiste*, 22 octobre 1932.

Tous les socialistes ne réagissent pas comme lui. En 1932, Jean-Baptiste Séverac se réjouit presque de la défaite dans l'Isère de Joseph Brenier, sénateur socialiste sortant :

Brenier n'a pas seulement été victime de l'acharnement de la réaction contre lui, mais aussi des divisions que sa participation à une liste de cartel contraire aux décisions du Parti avait fait naître au sein de la Fédération socialiste de l'Isère<sup>55</sup>.

## LE PROFIL DES CANDIDATS

---

Les conquêtes municipales et cantonales des socialistes au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle augmentent mécaniquement les chances de réussite des candidats de la SFIO lors des élections sénatoriales<sup>56</sup>. Le parti socialiste veille d'ailleurs à présenter de nombreux élus locaux lors des scrutins sénatoriaux. En Haute-Vienne, les trois candidats de 1927 sont Léon Betoulle (sénateur sortant, maire de Limoges, président du conseil général), Achille Fèvre (premier adjoint au maire de Limoges, vice-président du conseil général) et Eugène Nicolas (médecin, il est présenté

---

55. *Le Midi socialiste*, 16 octobre 1932.

56. Gilles Morin, « Les socialistes dans les conseils généraux, 1905-1940 », dans Bruno Benoît, Gilles Vergnon (dir.), *Laurent Bonnefoy. Le centrisme, les départements et la politique*, Lyon, Éditions Stéphane Bachès, 2009, pp. 217-233.

comme agriculteur ; c'est également un élu local bien implanté, maire de Champsac et président du conseil d'arrondissement de Rochechouart). En 1938, la SFIO présente 84 candidats dans 31 départements, nombre suffisant pour qu'une analyse globale présente quelque intérêt. Parmi eux figurent 19 conseillers généraux, 4 conseillers d'arrondissement, 25 maires, 13 adjoints ou conseillers municipaux, 11 députés. 22 candidats – environ un quart du total – ne détiennent aucun mandat. Il convient de relativiser ce dernier chiffre en raison de la présence dans leurs rangs de 6 anciens élus (dont 2 anciens députés). Dans les Bouches-du-Rhône, un seul candidat sur quatre n'exerce aucun mandat, mais il s'agit de l'ancien député-maire d'Arles. La situation est comparable en Côte-d'Or (avec un candidat sur trois, mais il s'agit d'un ancien maire), dans l'Aube (un ancien maire également sur les trois candidats) et dans le Cantal (où celui des deux candidats qui ne détient pas de mandat est un ancien conseiller général). Dans 13 départements, la SFIO ne présente que des élus. Dans l'Allier, sa liste est formée de 3 députés. Parmi les candidats socialistes figurent les maires de Marseille, Montluçon, Narbonne... Par ces choix, le parti socialiste partage les pratiques des autres formations politiques et facilite son insertion sur le territoire du radicalisme qu'il concurrence.

## **LE SOCIALISME SUR LES BRISÉES DU RADICALISME (1946-1980)**

De l'après-guerre aux années 1980, l'implantation socialiste aux élections sénatoriales progresse, en raison notamment du transfert qui s'opère, non sans heurts souvent, entre radicalisme et socialisme, qui accusent de plus en plus les mêmes traits. Les premières élections au Conseil de la République en 1946 s'opèrent toutefois dans un contexte original et selon des modalités singulières.

### LES ÉLECTIONS DE 1946 AU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

---

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les électeurs français rejettent par référendum (le 5 mai 1946) une nouvelle Constitution -proposée par les communistes et les socialistes- prévoyant la disparition du Sénat et l'existence d'une Assemblée unique. Dans le texte finalement voté par référendum le 13 octobre 1946, le bicamérisme demeure mais le Sénat est toutefois remplacé par une chambre moins puissante, appelée Conseil de la République. Les élections

au Conseil de la République en 1946 combinent plusieurs modes de scrutin. 50 membres sont d'abord désignés par l'Assemblée nationale. La correspondance passive de Charles Dumas, député SFIO de l'Allier de 1910 à 1914, chef de cabinet de Jules Guesde au gouvernement pendant la Première Guerre mondiale puis de Marx Dormoy durant le Front populaire, révèle qu'il sollicite l'appui des parlementaires socialistes afin d'accéder au Conseil de la République. Plusieurs d'entre eux (Vincent Auriol, Gaston Defferre, Germaine Degrand, Édouard Froment, Gilles Gozard, Lucien Hussel...) l'assurent de leur soutien<sup>57</sup> mais, acteur du parti à l'époque où il était clandestin et membre du comité directeur, il ne figurera pas dans la liste des élus<sup>58</sup>. La SFIO use toutefois principalement de cette élection par l'Assemblée nationale pour faire entrer dans la Seconde Chambre des personnalités qui se sont illustrées par leur refus de la défaite et de la collaboration. Deux femmes, résistantes et veuves de résistants, y trouvent place : Gilberte Brossolette et Marie Oyon (déportée à Ravensbrück). Salomon Grumbach est un ancien du *Massilia*<sup>59</sup>, Alex Roubert, un responsable de la SFIO clandestine devenu

président d'honneur du Comité départemental de libération des Alpes-Maritimes. Deux des 80 parlementaires ayant voté contre l'octroi des pouvoirs constituants à Philippe Pétain le 10 juillet 1940 sont également choisis, Amédée Guy (lui aussi déporté) et Joseph Paul-Boncour, ancien président du Conseil sous la III<sup>e</sup> République. Ce dernier choix provoque « quelques remous » que Justinien Raymond estime « bien compréhensibles puisque ce choix se fit aux dépens de militants plus jeunes et plus fidèles<sup>60</sup> ». Il est vrai que Joseph Paul-Boncour avait quitté la SFIO durant l'entre-deux-guerres. Mais son attitude le 10 juillet 1940 comme sa proximité avec Léon Blum et son aura internationale peuvent expliquer sa présence<sup>61</sup>.

La plupart des conseillers de la République sont élus en 1946 dans le cadre des départements, par les députés et conseillers généraux, électeurs de droit, mais surtout par de grands électeurs eux-mêmes désignés au suffrage universel direct (comme les grands électeurs présidentiels aux États-Unis) dans le cadre du canton. Certains sièges enfin sont attribués à l'échelle interdépartementale, par une répartition

57. Institut d'histoire sociale, fonds Charles Dumas, 108 J 3, correspondance 1922-1955.

58. La SFIO lui permet en revanche d'accéder à l'Assemblée de l'Union française le 18 novembre 1947. Il y siège jusqu'à sa mort en 1955.

59. *Le Massilia* est un bateau emprunté par 27 parlementaires français en 1940 pour rejoindre l'Afrique du Nord pour continuer la lutte contre l'Allemagne. Parmi eux figurent Pierre Mendès France et Jean Zay.

60. <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article125156>.

61. En vacances en France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Premier ministre britannique Clement Attlee rencontre une seule personnalité politique. Il s'agit justement du « distingué homme d'État français Joseph Paul-Boncour » (Clement Attlee, *As it happened*, Londres, William Hanneman, 1954, p. 160). Je remercie Gilles Vergnon de m'avoir signalé ce passage, qui témoigne de l'aura dont jouit encore Joseph Paul-Boncour après la guerre.

## Les socialistes et les élections sénatoriales (1875-2015)

des restes qui s'opèrent en fonction des suffrages obtenus par les candidats battus<sup>62</sup>. La SFIO obtient 64 sièges, soit un cinquième du total, assez nettement devancée par le Mouvement républicain populaire et le parti communiste, qui en comptent respectivement 76 et 74. Les socialistes remportent de nets succès en Afrique (4 sièges au Soudan, 3 au Sénégal et 2 en Guinée). En Mauritanie et dans le deuxième collège du Togo, ses candidats sont seuls en lice. La SFIO use même de ces territoires pour faire élire Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer, au poste de conseiller de la République au Soudan.

### UNE IMPLANTATION MÉRIDIIONALE ET RURALE

---

La géographie des sénateurs socialistes illustre admirablement les mutations de l'implantation du socialisme en France<sup>63</sup>. Elle est présentée ci-dessous après le

---

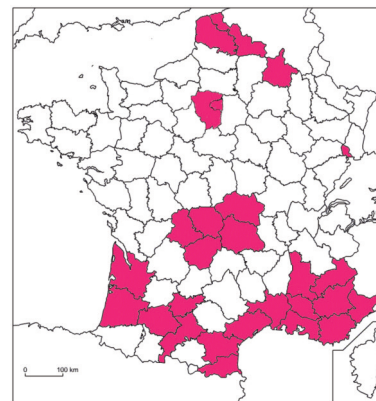
62. La répartition s'effectue d'abord à la plus forte moyenne. Lorsque le maximum est atteint, les sièges sont attribués aux candidats du même parti ayant obtenu le plus fort pourcentage après celui du département concerné.

63. Elle est représentative d'un processus illustré par d'autres élections (Jacques Girault (dir.), *L'implantation du socialisme en France au XX<sup>e</sup> siècle : partis, réseaux, mobilisations*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001 ; Fabien Conord, *Rendez-vous manqués. La gauche non communiste et la modernisation des campagnes françaises*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2010) et par la sociologie des parlementaires socialistes (Noëlline Castagnez, *Socialistes en République : les parlementaires SFIO de la IV<sup>e</sup> République*, préface de Jean-Marie Mayeur, Rennes, PUR, 2004).

## Les socialistes et les élections sénatoriales (1875-2015)

renouvellement général de 1948 (qui marque le retour au mode de recrutement habituel de la Seconde Chambre) et de 1959<sup>64</sup>.

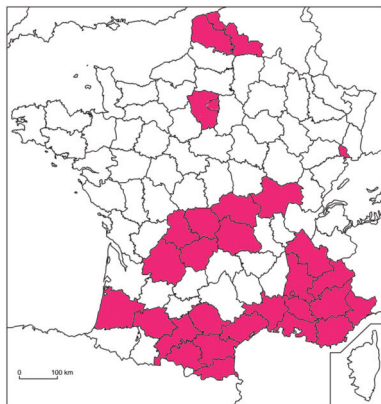
### Départements qui comptent au moins un sénateur SFIO en 1948



---

64. De 1948 à 1958, le groupe SFIO compte une soixantaine de membres. Les élections sénatoriales de 1959 font tomber ce chiffre à 51.

Départements qui comptent au moins un sénateur SFIO  
en 1959



Méridionalisation et ruralisation résument cette évolution. Si l'on excepte la région parisienne et le Nord-Pas-de-Calais, un seul sénateur socialiste est élu dans la moitié nord de la France, dans le Territoire de Belfort. Tous les autres sénateurs SFIO sont élus dans les Midis français. Deux grandes bandes de territoire se détachent, l'une du sud-ouest au nord-est du Massif central, l'autre de l'Atlantique à la frontière italienne, séparées par quelques terres d'obédience radicale et par le bloc conservateur du sud du Massif central. En 1959 comme en 1948, le Midi provençal et les Alpes du Sud sont encore largement favorables au

socialisme. C'est d'ailleurs alternativement des différents Midis que sont issus les présidents du groupe socialiste, Alex Roubert (Alpes-Maritimes) puis Antoine Courrière (Aude). En 1964, le bureau du groupe socialiste au Sénat est entièrement composé d'élus méridionaux : Antoine Courrière (Aude) est président ; Marcel Champeix (Corrèze), Jean Périquier (Hérault) et Édouard Soldani (Var) sont vice-présidents ; André Méric (Haute-Garonne) est secrétaire général. Les articles qui leur sont consacrés mettent en scène leur origine. Dans son éloge funèbre d'Antoine Courrière, Alain Poyer évoque « cet accent de rocaille au service d'un verbe de procureur<sup>65</sup> ». Lorsque André Méric entre au gouvernement en 1988, le journaliste du *Monde* le décrit ainsi : « l'accent rocailleux, le cheveu argenté, les lunettes d'écaille<sup>66</sup> ». Dans sa nécrologie du même André Méric, Renaud Dély écrit que « son accent de rocaille fait merveille dans l'hémicycle lorsqu'il s'agit de dénoncer ses adversaires politiques<sup>67</sup> ». Ces textes illustrent une même insistance sur l'accent et la fougue, caractéristiques jugées méridionales.

Les argumentaires socialistes se font de plus en plus généraux. En 1955, la profession de foi des candidats SFIO

65. *Journal officiel*, débats du Sénat, 8 octobre 1974. L'éloge est lu par un autre sénateur socialiste, André Méric.

66. *Le Monde*, 30 juin 1988.

67. *Libération*, 16 août 1993.

dans la Drôme affirme que Maurice Pic, membre du conseil d'administration de l'Association des maires de France, est « connu dans la France entière comme l'un des défenseurs les plus compétents des collectivités locales<sup>68</sup> ». Dans le Pas-de-Calais, le mot « socialiste » n'apparaît dans la profession de foi de la liste socialiste en vue des élections sénatoriales du 8 juin 1958 que dans le titre de la liste (« Liste d'union républicaine et socialiste »). Le texte met l'accent sur les capacités gestionnaires plutôt que sur l'engagement idéologique : « Nous présentons à vos suffrages des hommes intègres, à l'honnêteté éprouvée et qui, dans l'exercice de leurs différentes fonctions, ont montré qu'ils étaient capables d'une parfaite gestion de la chose publique<sup>69</sup>. » Un tel positionnement caractérise également les principales têtes d'affiche du parti socialiste. Anne-Laure Ollivier constate ainsi que, « dans cette élection favorable aux notables, Defferre fit moins que jamais assaut de politique partisane, jouant bien plutôt de sa qualité de maire et de sa connivence avec les élus locaux<sup>70</sup> ».

---

68. AD Drôme, fonds Lucien Junillon, 41 J 48, élections sénatoriales 1955.

69. AD Pas-de-Calais, fonds Émile Durieux, 40 J 112.

70. Anne-Laure Ollivier, *Gaston Defferre. Un socialiste face au pouvoir, de Marseille à l'élection présidentielle de 1969*, thèse réalisée à l'ENS de Cachan sous la direction d'Olivier Wiewiorka, 2011, p. 766.

## LE REFLET DE LA NOTABILISATION DU PARTI

---

La composition du groupe socialiste au Conseil de la République avant le renouvellement de 1958 illustre la nette prédominance des cumulards. 33 sénateurs sont conseillers généraux (dont 4 président leur assemblée départementale) ; 2 sont adjoints et 34, maires. Les deux sénateurs apparentés au groupe socialiste sont conseillers généraux ; l'un d'eux, Émile Durieux (Pas-de-Calais), est aussi maire et président de conseil général. 12 sénateurs socialistes ne cumulent aucun mandat, dont 9 seulement en métropole. Tous ont d'ailleurs détenu un mandat local avant d'être élus au Sénat<sup>71</sup>. Le renouvellement général de 1959 renforce encore la part des élites politiques. Sur 48 sénateurs socialistes, 9 sont d'anciens députés et 6 ont été ministres. Le taux de renouvellement est faible. À l'issue du renouvellement général de 1959, le groupe socialiste au Sénat se compose de 8 nouveaux parlementaires (dont Georges Rougeron, président du conseil général de l'Allier depuis 1945), de 40 anciens membres du Conseil de la République (dont 6 élus de juin 1958) et de quelques députés battus en 1958<sup>72</sup>. Le groupe

---

71. *L'Action du groupe parlementaire socialiste au Conseil de la République*, préface d'Antoine Courrière, Paris, Librairie des municipalités, 1958.

72. Noëlle Castagnez, Gilles Morin, « Du parlementarisme au régime présidentiel : mutations et adaptations des parlementaires socialistes (1956-1967) », dans Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Les Partis et la République. La recomposition du système partisan 1956-1967*, Rennes, PUR, 2007, pp. 75-88.

compte alors 12 enseignants, mais aussi 11 avocats, 2 notaires, un médecin, un pharmacien... et seulement 3 agriculteurs et 3 ouvriers. Entre 1959 et 1971, seuls 6 sénateurs socialistes sont agriculteurs. La représentation des départements ruraux est souvent assurée par des enseignants (au nombre de 11) et des avocats (7)<sup>73</sup>. 10 sénateurs sont cadres, avec une assez grande variété. Plusieurs ingénieurs côtoient le chirurgien Jean-Louis Fournier (Landes). Deux notaires sont à signaler. Quelques agriculteurs sont sénateurs suppléants. C'est d'ailleurs ce qui permet à l'un d'entre eux, François Minard, de devenir sénateur de l'Allier en 1962. Parlementaire depuis peu, il n'avait pas été pas retenu par ses camarades pour concourir aux élections sénatoriales de septembre 1962. C'est le décès du titulaire qui lui permit d'accéder à cette fonction.

Le 23 juillet 1962, la SFIO désigne ses candidats. La fédération accorde facilement l'investiture à Georges Rougeron, l'autre sénateur sortant (par ailleurs président du conseil général). Roger Besson (jusque-là suppléant de Georges Rougeron) est désigné au détriment de François Minard<sup>74</sup>, qui se présente en dehors du parti, avec le soutien de son suppléant Henri Sarron, maire rural et membre de la chambre d'agriculture. Leur profession de foi révèle

---

73. Les départements franciliens, du Rhône et des Bouches-du-Rhône sont exclus de ce décompte.

74. AD Allier, Fonds SFIO, 46 J 11, « Organismes fédéraux I-M ».

l'amertume de François Minard et son vif ressentiment social à l'encontre de Roger Besson : « Bien sûr, il valait mieux désigner un agriculteur qu'un cultivateur ; c'est soi-disant la même chose. La seule différence pour moi : il y en a un qui travaille, l'autre fait travailler<sup>75</sup>. » Le clou est enfoncé par l'affirmation suivante :

Henri Sarron et moi n'avons pu rendre visite aux délégués pour les élections du 23 septembre, notre travail ne nous en ayant pas laissé le temps. Nous nous en excusons, mais nous vous faisons confiance.

Henri Sarron, agriculteur (ou « cultivateur », selon le vocabulaire commun aux deux hommes) et maire de Saulzet, écrit pour sa part que, s'il a accepté d'être le suppléant de François Minard, c'est parce qu'il a « toujours pensé que l'on avait besoin d'élus de la base. Leur rôle ne doit pas être seulement électoral, il doit aussi être représentatif. Ils sont aussi capables que d'autres de rendre des services au Peuple et à la Nation<sup>76</sup>. » Le résultat des élections sénatoriales est favorable à la liste officielle de la SFIO. Durant l'automne

---

75. François Minard est un modeste cultivateur, Roger Besson un important propriétaire terrien qui fut conseiller général républicain-socialiste puis radical-socialiste durant l'entre-deux-guerres et rejoignit la SFIO après la Seconde Guerre mondiale. En 1958, le préfet de l'Allier voit dans cet élu, qui réside dans son château des Peyratons, un « célibataire distingué issu d'une famille fortunée » (Archives nationales, 0019780654, article 72. Tableau des conseillers généraux, 1958 (Ain à Finistère)).

76. AD Allier, fonds SFIO, 46 J 35, élections cantonales, sénatoriales, référendum.



1962, les dirigeants de la fédération se contentent d'infliger « un rappel à l'ordre » au candidat dissident et à son suppléant<sup>77</sup>. L'épisode illustre toutefois l'importance – voire ici la préférence – accordée aux notables lors des élections sénatoriales, y compris dans la dimension sociale du terme.

### UN INTÉRÊT ASSUMÉ POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

---

L'attention accordée par les socialistes aux élections sénatoriales est tout d'abord repérable dans les ambitions exprimées par de nombreux élus et militants. Elles donnent lieu à de multiples conflits qui aboutissent parfois à des candidatures dissidentes. L'exemple de l'Allier, qui vient d'être évoqué, l'illustre à deux reprises. En 1959, le sénateur Fernand Auberger, écarté de la liste officielle par la fédération, se présente tout de même et conserve son siège. Il dispose de plusieurs atouts : sénateur sortant, il préside l'association des maires de l'Allier ; il est également très lié à l'un des candidats désignés par la fédération, Georges Rougeron. Ce dernier écrit à Georges Brutelle, alors secrétaire général adjoint de la SFIO, que « l'éviction d'Auberger, dans les circonstances et les conditions où elle s'est produite, est

---

77. AD Allier, fonds SFIO, 46 J 17, réunion du Comité directeur fédéral, 1<sup>er</sup> octobre 1962.

électorale un dommage certain pour le Parti ; humainement, elle constitue une criante injustice ; moralement, une écœurante aberration<sup>78</sup> ». Le parti se montrant bienveillant avec les enfants terribles lorsqu'ils réussissent, Fernand Auberger, réélu sénateur aux dépens de l'autre sortant, André Southon, demeure membre du groupe socialiste au Sénat... En 1962, son suppléant qui lui a succédé en cours de mandat est lui aussi battu lors de la désignation des candidats SFIO par le congrès fédéral. Il se présente comme dissident mais échoue. Dans le département voisin du Puy-de-Dôme, lui aussi doté de sénateurs socialistes, le congrès fédéral du 5 mai 1959 reconduit les trois sortants à mains levées mais les délégués se déchirent sur le choix des suppléants. Francis Dassaud, sénateur sortant, considère le congrès comme souverain mais plusieurs sections, ainsi que Gabriel Montpied (autre sortant, maire de Clermont-Ferrand), estiment que les titulaires « doivent exprimer leurs souhaits<sup>79</sup> ».

Dans la Drôme, 4 candidats sont en lice pour 2 sièges en 1962, dont le sortant Marius Moutet, doyen du Sénat. La compétition se révèle très âpre. La section de Saint-Rambert-d'Albon rend hommage à Marius Moutet mais, « se référant au fait que notre camarade Mouttet (sic) a déclaré lors des dernières élections qu'il ne solliciterait pas un

---

78. AD Allier, fonds Georges Rougeron, 26 J 105, dossier 1 959, lettre du 3 avril 1959.

79. AD Puy-de-Dôme, fonds SFIO, 55 J 195, élections 1959-1965.

nouveau mandat », vote Lucien Junillon et Maurice Vérillon<sup>80</sup>. Le fonds Junillon contient un argumentaire manuscrit contre Marius Moutet. Lucien Junillon dénonce ses « rencontres internationales incontrôlées<sup>81</sup> », les « complaisances » de journalistes et de photographes « en mal de sujets<sup>82</sup> », l'« abandon des électeurs » et voit en Marius Moutet simplement « Un nom, un souvenir ». Il met en cause l'attitude de Marius Moutet lors de la manifestation antifasciste de 1934, « faite d'égoïsme et de mépris ». Il l'oppose à sa propre trajectoire, celle d'un « militant au sens propre depuis trente ans », qui a reçu six décorations pour faits de résistance<sup>83</sup>. À l'issue du congrès fédéral, Lucien Junillon devient finalement suppléant de... Marius Moutet<sup>84</sup> !

L'intérêt des élections sénatoriales ne se limite pas aux perspectives de carrière des élus locaux et responsables fédéraux. Le président du groupe socialiste Antoine Courrière

---

80. AD Drôme, fonds Lucien Junillon, 41 J 50, élections sénatoriales 1962.

81. Marius Moutet est très actif au sein de l'Union interparlementaire.

82. L'allusion vise certainement la baignade médiatisée par la presse locale de Marius Moutet dans les eaux de Rhodia Plage en 1962, afin de montrer sa vigueur et sa verdeur face à ses détracteurs qui usent contre lui de son âge déjà avancé pour lui contester l'investiture socialiste aux élections sénatoriales (quatre ans avant le célèbre cliché de Mao !). Sur cet épisode, voir Freddy Martin-Rosset, *L'Itinéraire politique drômois de Marius Moutet*, Paris, L'Ours, 2012, pp. 462-471.

83. AD Drôme, fonds Lucien Junillon, 41 J 50, élections sénatoriales 1962.

84. Lucien Junillon succède à Marius Moutet au Sénat après le décès de ce dernier en 1968. En rupture avec la SFIO depuis plusieurs années, il siège comme non-inscrit et perd son siège en 1971.

souligne en 1959 l'importance du groupe sénatorial, qu'il décrit comme « le reflet, dont on ne s'est peut-être pas toujours rendu compte dans le Parti, de la place que la SFIO occupe à la tête des municipalités rurales et urbaines de France, et par conséquent de la pénétration de notre doctrine et de notre idéal dans des milieux qui nous étaient autrefois hostiles<sup>85</sup> ».

Antoine Courrière lui-même est maire et conseiller général de l'Aude depuis l'entre-deux-guerres. En 1962, Jean Tisseyre, autre conseiller général SFIO, loue les qualités d'Antoine Courrière, candidat aux élections sénatoriales. Il estime qu'il a « les pieds bien posés sur la terre » et qu'il est « toujours prêt à trouver la meilleure solution aux problèmes matériels et administratifs parfois ardues avec cet esprit d'analyse et réalisateur qui n'appartient qu'à lui<sup>86</sup> ». Cet appui sur les élus locaux provoque les mêmes reproches que ceux adressés par la droite dans l'entre-deux-guerres. En septembre 1974, Alain Marleix se montre acide dans *La Lettre de la Nation* à l'égard du nouveau sénateur PS de la Haute-Loire, René Chazelle, « dont l'action, dans son département, consiste à faire oublier qu'il est socialiste<sup>87</sup> ». Les critiques gaullistes rappellent aussi le passif entre les socialistes et le Sénat. En 1968, Frédéric Grendel moque

---

85. *L'Action du groupe parlementaire socialiste au Sénat*, préface d'Antoine Courrière, Paris, Librairie des municipalités, 1959, p. 5.

86. AD Aude, Fonds Jean Tisseyre, 90 J 44, discours du 29 juillet 1962.

87. *La Lettre de la Nation*, 24 septembre 1974.

ainsi l'éloge des grands électeurs par Claude Fuzier :

Léon Blum, qui fut renversé par le Sénat, ignorait certainement qu'il devait sa défaite à un électorat représentatif de la plus authentique démocratie de base. Comment aurait-il pu deviner que la France compte cinquante millions d'aristocrates dont le mode d'expression inique est le suffrage universel, et un Lumpenproletariat composé de dix mille notables qui envoient à cet hospice, nommé Sénat, les plus misérables d'entre eux<sup>88</sup> ?

Les responsables socialistes justifient leur évolution par la conjoncture des années 1960. En 1959, la profession de foi des candidats SFIO dans l'Allier exprime le souhait d'« un Sénat orienté à gauche, conscient de l'importance et de l'efficacité de ses pouvoirs pour ne pas laisser le champ libre aux adversaires de la Démocratie<sup>89</sup> ». C'est le sens de l'intervention de Gaston Defferre au Conseil national de la SFIO le 16 décembre 1962 :

Camarades, quelles que soient les positions que le Parti ait prises à propos du Sénat dans le passé, je pense qu'aujourd'hui, nous nous trouvons en présence d'une situation politique nouvelle. Si on nous présente un référendum ou simplement une proposition, un projet de loi pour modifier le Sénat ou pour le supprimer, je pense que nous devons répondre, prendre clairement et vigoureusement position contre ce projet de loi et défendre le Sénat, car en ce

moment, le Sénat est un des refuges de la démocratie. C'est une assemblée dans laquelle il n'y a aucune majorité UNR. C'est une assemblée qui tient tête au gouvernement et en défendant le Sénat, nous ne défendons pas le Sénat de la III<sup>e</sup> République, mais nous ferons un acte politique pour nous opposer à une nouvelle violation constitutionnelle du pouvoir<sup>90</sup>.

Lors de ce renouvellement, la SFIO contribue financièrement à la campagne sénatoriale de ses candidats, dont chacun reçoit une subvention de « 20 000 anciens francs<sup>91</sup> ». En 1963, Jean Ries déplore dans les colonnes de la *Revue socialiste* que les sénateurs soient « les élus des superficies et non des hommes<sup>92</sup> ». En 1968, René Naegelen, qui écrit sous pseudonyme dans la même revue, admet que « cette inégalité de représentation est très choquante » et propose d'y mettre fin « en rétablissant un équilibre plus favorable aux grandes agglomérations<sup>93</sup> ». La revendication assez modérée qu'il émet ici – simple correctif plus que réforme de fond – s'impose désormais comme la principale ligne adoptée par les socialistes en matière d'élections sénatoriales, y compris après les diverses mutations enregistrées par l'appareil partisan durant les années 1970.

---

90. OURS, sténographie des conseils nationaux de la SFIO.

91. AD Allier, fonds Georges Rougeron, 26 J 108, élections sénatoriales 1962.

92. Jean Ries, « Menaces sur le Sénat », *Revue socialiste*, octobre 1963, pp. 279-300.

93. Demos (René Naegelen), « Les sénateurs ne sont pas des canards sauvages », *Revue socialiste*, novembre-décembre 1968, pp. 817-827.

---

88. *La Nation*, 24 septembre 1968.

89. AD Allier, fonds Georges Rougeron, 26 J 105, dossier 1959.

Les refondations partisanes engagées en 1969 (congrès d'Alfortville, d'Issy-les-Moulineaux et d'Épinay-sur-Seine, Assises du socialisme) auraient pu changer l'approche des élections sénatoriales. Or, le PS investit ce scrutin tout autant que la SFIO finissante et affiche même une vigueur renouvelée. À l'issue des élections sénatoriales de 1971, il publie un communiqué : « Le parti socialiste a en effet révélé une nouvelle rigueur en présentant des candidats partout, ce qui lui permet de l'emporter dans des départements où il n'avait pas d'élu, comme le Doubs et l'Eure-et-Loir. » En 1977, le PS est présent dans tous les départements qui votent au scrutin proportionnel. Il propose également des candidats dans presque tous ceux où l'élection a lieu au scrutin majoritaire (c'est essentiellement l'outre-mer qui fait exception). Le renouvellement des candidats par rapport à 1968 est important. Dans sept départements, aucun candidat de 1977 n'a concouru en 1968. Trois sortants seulement se représentent avec l'investiture du PS : Édouard Soldani (Var), Jean Geoffroy (Vaucluse) et Robert Laucournet (Haute-Vienne).

Si le renouvellement des candidats est important, leur profil demeure assez semblable à ce qu'il était du temps de la SFIO : le PS présente essentiellement des élus locaux. Il fait concourir le maire d'Hyères dans le Var, le maire d'Épinal dans les Vosges, deux conseillers généraux dans l'Yonne, le maire de Niort dans les Deux-Sèvres... Cinq députés socialistes participent également – victorieusement – au

scrutin<sup>94</sup>. La fidélité du PS à un profil classique se traduit également par la mince place laissée aux femmes. Véronique Neiertz, secrétaire nationale aux Luttes des femmes, signe en 1980 un article sévère sur les élections sénatoriales, considérées comme les plus difficiles :

Le scrutin sénatorial est le plus ingrat qu'on puisse rêver pour une femme candidate. Car, contrairement aux autres scrutins, elle ne peut pas tableur sur les 52 % d'électrices pour justifier sa candidature. Les deux collèges électoraux qu'elle affronte successivement – les militants d'abord, les élus ensuite – sont des collèges où les femmes sont minoritaires ou quasi absentes. Les chances d'une femme candidate à la candidature sont déjà minces. Les chances d'une femme investie comme candidate tiennent du miracle. Cela parce que les règles de la démocratie et celles que nous nous sommes données jouent toujours en faveur des majorités contre les minorités. Il y a pourtant eu dans les départements où les sièges sont à renouveler vingt-cinq candidates, ce qui ne s'est encore jamais vu dans le Parti pour ce type de scrutin et qui répond en grande partie à nos efforts pour les susciter et les encourager. Ce faisant je savais que ce serait difficile. Je ne savais pas que j'envoyais certaines de mes camarades à "l'abattoir". La course d'obstacles, commune à tous les candidats à la candidature hommes et femmes, s'est doublée pour beaucoup de nos candidates d'un véritable jeu de

---

94. C'est le cas de Tony Larue en Seine-Maritime, qui libère ainsi pour mars 1978 une circonscription très sûre pour le parti socialiste : c'est Laurent Fabius qui en devient alors le député.

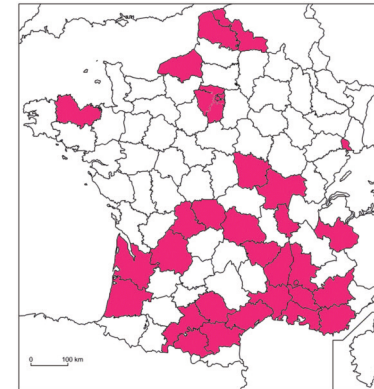
massacre. Le fait qu'une femme ait la prétention de revendiquer son droit à la candidature a suscité dans le Parti des réactions d'une rare violence. Je passe sur les quolibets et autres conseils désintéressés touchant à nos compétences naturelles bien connues, et qui n'ont rien à voir, on le sait, avec la politique. Je passe sur les étonnements feints ou les menaces voilées touchant à l'ambition que révèle une telle démarche, ambition ô combien légitime chez un militant, mais inacceptable pour une militante. Je ne peux en revanche taire les pressions privées et publiques allant parfois jusqu'à l'intimidation par la force... Alors nous voilà aujourd'hui avec quatre titulaires et huit suppléantes. Combien ont des chances d'être élues. Une ou deux.

Véronique Neiertz suggère des solutions, telle cette idée lancée par les militantes du Gers qui « menacent de faire la grève des votes et la grève des campagnes des candidats désignés. Imaginez les conséquences d'un tel mot d'ordre s'il était généralisé ! Bien que nous ne soyons que 20 % dans le Parti, est-ce que de fragiles équilibres n'en seraient pas durement atteints dans les prochains scrutins internes ? »

La militante se montre sévère : « Ce ne sont pas les socialistes qui ont donné aux femmes le droit de vote. Je crains que la comparaison du nombre de candidates et du nombre d'élues socialistes avec celui d'autres partis ne fasse penser aux Françaises que les socialistes ne leur reconnaissent pas non plus le droit d'être élues. » Elle conclut : « Tant que nos statuts ne prévoient pas qu'une Convention réservera

automatiquement un certain nombre de circonscriptions à des femmes, tant que nous nous contenterons de faire appel au sens politique et à "la bonne volonté des camarades", nous n'en sortirons pas<sup>95</sup>. » Propos prémonitoires puisqu'il faut en effet attendre de telles mesures au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle pour que les femmes soient plus nombreuses parmi les candidates et les élues...

### Départements qui comptent au moins un sénateur PS en 1980



95. Véronique Neiertz, « Sénatoriales : un jeu de massacre pour candidates ! », *L'Unité*, n° 381, 2 mai 1980.

La carte des sénateurs socialistes onze ans après les mutations nées du congrès d'Issy-les-Moulineaux<sup>96</sup> traduit partiellement la progression du PS. Son implantation sénatoriale est toujours forte dans les Midis, bien qu'un peu amoindrie aux deux extrémités de la Méditerranée française (les Alpes-Maritimes et les Pyrénées-Orientales ne comptent plus aucun sénateur PS). Elle reflète également une percée dans la moitié septentrionale du pays, avec surtout des sénateurs socialistes dans des départements où s'applique la représentation proportionnelle (Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Seine-Maritime). Mais, si deux séries sur trois ont été renouvelées depuis les élections municipales de 1977<sup>97</sup>, qui ont vu le triomphe de la gauche, le résultat des élections sénatoriales peut sembler décevant pour le PS, qui progresse peu malgré ses succès municipaux.

---

96. Organisé en 1969, le congrès d'Issy-les-Moulineaux acte le changement de nom de la SFIO en Parti socialiste et le remplacement de Guy Mollet par Alain Savary.

97. Dans la troisième série (la série B, en l'occurrence), les élus municipaux de 1977 ne participent à aucune élection sénatoriale puisque le renouvellement de septembre 1983 intervient après les élections municipales de mars 1983.

## **1983-2014 : DU COUP D'ARRÊT À LA CONQUÊTE PUIS À LA PERTE DU SÉNAT**

De 1983 – année qui correspond à un coup d'arrêt dû aux revers enregistrés lors des élections municipales du mois de mars – à 2011, le groupe socialiste connaît une progression qui le conduit à la présidence du Sénat. Trois présidents se succèdent. André Méric, vétéran de la SFIO à laquelle il adhéra durant l'entre-deux-guerres, sénateur de la Haute-Garonne, préside le groupe de 1980 à son entrée au gouvernement en 1988<sup>98</sup>. Claude Estier, fidèle compagnon de François Mitterrand et sénateur de Paris, lui succède. Jean-Pierre Bel, élu de l'Ariège, accède à la présidence du groupe PS en 2004 et y demeure jusqu'à ce qu'il obtienne la présidence du Sénat en 2011. Aucune de ces trois personnalités n'est très médiatisée mais les trois hommes sont des figures importantes de l'appareil et des groupes parlementaires socialistes.

---

98. Il conserve la présidence du groupe socialiste le 29 septembre 1983 contre un sénateur plus jeune, Michel Dreyfus-Schmidt, de manière assez large, par 45 voix contre 13 (*Le Monde*, 4 octobre 1983).

## UN STATU QUO TROMPEUR

---

En 1986, en pleine cohabitation, Jean-Pierre Bédéri souligne l'importance du renouvellement de septembre :

La dernière législature a révélé l'importance croissante du rôle du Sénat dans la vie parlementaire. Une tendance que renforce encore le contexte politique actuel. En effet, contrairement à l'Assemblée nationale, le gouvernement ne peut étouffer le débat parlementaire au Sénat par l'utilisation du 49-3 dont Jacques Chirac est devenu un spécialiste. D'où des responsabilités accrues pour les membres de la Haute Assemblée, et notamment pour les socialistes placés en première ligne dans le combat contre la droite.

L'auteur explique par anticipation l'échec de la gauche lors d'un renouvellement qui doit « traduire et concrétiser les succès enregistrés par la droite lors des précédentes échéances municipales et cantonales<sup>99</sup> ». Le président du groupe socialiste au Sénat, André Méric, intitule son éditorial : « Qu'ils reviennent tous, nous avons besoin d'eux ! » L'élu de Haute-Garonne insiste tout d'abord sur le bilan : « Par tradition, par conviction, nous sommes les défenseurs des libertés et d'abord de celles des collectivités locales. Cela fait plus de vingt ans que j'entends parler de

décentralisation. Nous l'avons réalisée. » Il souligne ensuite que le PS présente « des hommes et des femmes de terrain, parfaitement au fait des problèmes locaux, désireux de servir leur pays<sup>100</sup> ».

Entre cette fidélité à un passé de consensus et la conquête de la présidence du Sénat en 2011 s'insère toutefois une période d'affrontements vifs entre le PS et l'institution sénatoriale. Elle culmine en 1998, année où le Premier ministre socialiste Lionel Jospin voit dans la pérennité de la droite à la tête du Sénat une « anomalie démocratique ». Lors des élections sénatoriales de septembre 1998, Jean Glavany, vice-président de l'Assemblée nationale, estime que, « quel que soit le résultat de ce soir, il faudra poser le problème du mode d'élection des sénateurs qui est profondément anti-démocratique et totalement inique<sup>101</sup> ». Il convient pourtant de relativiser ce discours. En 1989, Jean-Claude Casanova écrit que le poids du monde rural dans les élections sénatoriales avantage « le centre et la droite » mais nuance : « Moins, cependant, qu'on ne pourrait le croire. Dans le Midi, beaucoup de socialistes sont élus grâce aux petites communes<sup>102</sup>. » C'est en effet notamment le cas de l'Aude. Ses deux principales villes, Carcassonne et Narbonne, sont

---

100. *La Tribune du groupe socialiste du Sénat*, septembre 1986.

101. *La Montagne*, 28 septembre 1998.

102. *L'Express*, 7 juillet 1989.

presque constamment aux mains de la droite durant plusieurs décennies, alors que les deux sénateurs sont toujours socialistes. Dans les Bouches-du-Rhône, la perte de la mairie de Marseille en 1989 – conservée au printemps par le successeur de Gaston Defferre, Robert Vigouroux, qui s'est fait réélire contre les socialistes – incite ces derniers à s'appuyer sur les territoires ruraux. Comme tête de liste pour le renouvellement sénatorial de septembre, ils se choisissent Louis Philibert, président du conseil général des Bouches-du-Rhône :

Lorsque je me suis retrouvé tête de liste pour le parti socialiste, je n'avais rien demandé. C'était une période troublée pour la fédération des Bouches-du-Rhône. Il y avait la liste Vigouroux qui posait un véritable problème. Chez nous, il y avait cinq sortants, dont quelques-uns souhaitaient se représenter. Quelqu'un dans la salle a dit : désignons Philibert. J'étais le candidat du consensus<sup>103</sup>.

Son récit sonne juste. En effet, le PS, en situation difficile, fait appel pour le scrutin sénatorial à l'un de ses vétérans, quelque peu à l'écart des luttes marseillaises puisque Louis Philibert représente une bourgade plus modeste, Le Puy-Sainte-Réparate.

En période de reflux, le groupe sénatorial constitue un rôle solide. Entre le renouvellement de septembre 1995

et les élections législatives de mai-juin 1997, le PS compte plus de sénateurs que de députés socialistes. Il est vrai que la hiérarchie entre les deux mandats semble claire dans l'esprit des parlementaires. Sous la V<sup>e</sup> République, 14 sénateurs socialistes deviennent députés, alors que 38 sénateurs seulement, toutes étiquettes confondues, sont dans ce cas de figure. Parmi eux, Gaston Defferre et Georges Guille se sont réfugiés au Sénat en 1959, après avoir perdu leur siège au Palais-Bourbon quelques mois auparavant. Gaston Defferre, fraîchement réélu sénateur en septembre 1962, abandonne aussitôt ce mandat pour regagner le Palais-Bourbon à la faveur de la dissolution de l'Assemblée nationale. 6 des 12 autres parlementaires considérés n'ont même pas effectué un mandat complet au Sénat avant d'être élus députés. Il s'agit de Georges Benedetti (Gard, 1986-1988), Michel Charzat (1995-2000), Guy Durbec (Var, 1978-1981), Maurice Janetti (Var, 1978-1986), Pierre Métayer (Seine-et-Oise, 1959-1967) et René Rouquet (Val-de-Marne, 1995-1997).

## LA CONQUÊTE DU SÉNAT

---

En 2008 et en 2011, le PS progresse et conquiert inexorablement des sièges de sénateurs, fruit de sa large victoire aux élections municipales du printemps 2008. À la

---

103. Louis Philibert, *Souvenirs, souvenirs*, Marseille, J. Laffitte, 1994, p. 89.



différence de ce qui se passa dans les années qui suivirent le scrutin municipal de 1977, les socialistes dominent nettement la gauche. De surcroît, comme happés dans une spirale vertueuse, ils investissent les élections sénatoriales de manière plus méthodique. Le cas de la Lozère illustre cette progression et ce changement de mentalité. En 2004, le candidat PS fait à peine campagne, ainsi que le relate Yves Pourcher :

Je profite du moment pour parler avec celui qui doit être candidat socialiste à cette élection sénatoriale, le maire de Fraissinet-de-Lozère. Il me dit qu'il n'y a pas de campagne. Le calendrier est très bref, le collège électoral réduit à trois cents personnes. Au Parti socialiste, ils ont fait une lettre<sup>104</sup>.

En 2011, le socialiste bat le sortant Jacques Blanc d'une voix et, après invalidation de l'élection, est plus largement réélu en 2012.

Le PS évolue également dans sa réflexion sur les élections sénatoriales. En 2005, le juriste Robert Savy, ancien président socialiste de la région Limousin, imagine un scrutin séparé, au suffrage universel direct, le jour des élections régionales et cantonales, avec abandon du renouvellement partiel pour les conseils généraux et le Sénat<sup>105</sup>. Deux ans plus

---

104. Yves Pourcher, *Votez tous pour moi ! Les campagnes électorales de Jacques Blanc en Languedoc-Roussillon 1986-2004*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 156.

105. Robert Savy, « Plaidoyer pour un Sénat du XXI<sup>e</sup> siècle », *Pouvoirs locaux*, n° 67, décembre 2005, pp. 100-103.

tard, le délégué national aux institutions du PS est Bernard Rullier, également secrétaire général du groupe socialiste au Sénat<sup>106</sup>. Cette étroite interpénétration signe le ralliement discret du PS à un type d'élections qui lui est de plus en plus favorable et pour lequel il sent bien la victoire à portée de main. C'est l'espoir de Jean-Pierre Bel, président du groupe socialiste au Sénat, qui publie en juin 2011 une note de la fondation Jean-Jaurès. Trois mois avant les élections sénatoriales de septembre, « ce rendez-vous du Sénat avec la démocratie<sup>107</sup> », selon son expression, l'essai affiche le programme du PS autant qu'il positionne son auteur en président possible de la Haute Assemblée.

Jean-Pierre Bel brosse un historique de la Seconde Chambre, et surtout de ses remises en question, articulées autour de son recrutement. Dénonçant le conservatisme de la droite sénatoriale sur ce point, il commente :

Il n'est donc guère surprenant qu'à chaque élection présidentielle, ou presque, une partie de la gauche veuille supprimer le Sénat ou le fusionner avec le Conseil économique, social et environnemental, pourtant une vieille idée néocorporatiste et gaulliste<sup>108</sup>.

---

106. Jean-Pierre Bel, *Le Sénat à l'heure du changement*, Paris, Éditions Fondation Jean-Jaurès, 2011, p. 26.

107. *Ibid.*, p. 17.

108. *Ibid.*, p. 38.

Le président du groupe socialiste récusé ces deux possibilités. Il insiste sur le lien territorial du Sénat qui « doit se revendiquer fièrement comme la maison des territoires » :

Défense des services publics, notamment en milieu rural, définition d'un bouclier rural, approfondissement de la décentralisation, voilà quelques-uns des combats que le Sénat doit porter en priorité dans les années à venir.

Le vocabulaire employé reprend – pour la détourner – l'expression de « bouclier fiscal » chère au président de la République d'alors, Nicolas Sarkozy. Jean-Pierre Bel met également l'accent sur la décentralisation, dont les modalités de mise en œuvre par le président heurtent même ses partisans. Les quarante pages qui suivent constituent d'ailleurs un traité de décentralisation à l'usage des élus locaux. Les derniers paragraphes reviennent sur la question du mode de recrutement des sénateurs. De même qu'il s'est montré opposé à la suppression du Sénat ou à sa fusion avec le Conseil économique, social et environnemental, le président du groupe socialiste rejette l'idée de constituer la Haute Assemblée avec « des sénateurs de droit désignés en raison de leur élection à une assemblée locale » où « présidents des régions, des départements et maires des grandes villes composeraient ainsi un "Bundesrat à la française" ». « Je ne suis pas favorable à cette option car le Sénat est avant tout une assemblée politique et législative » et « ce cumul des mandats institutionnalisés brouillerait les

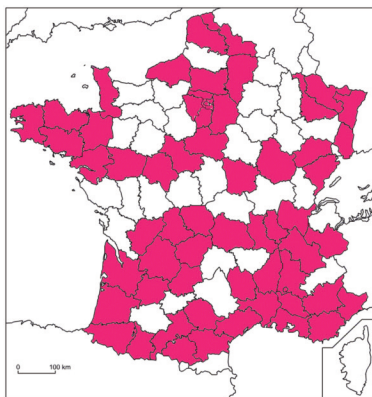
logiques qui président aux élections locales, les citoyens étant appelés à désigner à la fois des responsables de collectivités et des législateurs, alors que les enjeux sont parfois différents<sup>109</sup> ».

En septembre 2011, Jean-Pierre Bel devient le premier président socialiste du Sénat. Alors âgé de soixante ans, il peut se prévaloir d'un long parcours électif et militant. Après une jeunesse trotskiste, il est élu maire de Mijanès (Ariège) et adhère au PS en 1983. Bien introduit dans l'appareil départemental (il fait partie du cabinet du président du conseil général, son beau-père Robert Naudi), il entame aussi une carrière nationale dans les instances du PS, dont il est secrétaire national aux fédérations de 1994 à 1997 et secrétaire national aux élections de 1997 à 2000. Dans l'Ariège, il conforte son implantation en devenant conseiller général et sénateur en 1998. Il est élu président du groupe socialiste du Sénat dès 2004, alors qu'il est encore en cours de premier mandat. Chef de l'opposition depuis sept ans, il accède à la présidence de l'institution lors de l'alternance de 2011. Jeunesse d'extrême gauche, élu local et apparatchik partisan puis leader d'un groupe parlementaire, Jean-Pierre Bel est assez représentatif de l'itinéraire de multiples chefs de file du parti socialiste tel qu'il est reconstruit à partir des années 1970.

---

109. *Ibid.*, pp.100-101.

### Départements qui comptent au moins un sénateur PS en 2011



À l'issue du renouvellement de septembre 2011, la géographie des sénateurs socialistes offre un visage inédit, totalement différent des cartes précédentes. Contrairement à ceux de 1977, les succès municipaux du printemps 2008 ont tous été fructueux puisque le Sénat s'est renouvelé par moitié, en 2008 puis en 2011. Les régions Lorraine et surtout Champagne-Ardenne offrent une résistance remarquable à la percée du PS, qui est également absent dans deux départements bas-normands sur trois et une suite de départements du Centre-Ouest. Toutefois, l'essentiel du

territoire national est couvert. Dans le sud-ouest du pays, l'absence de sénateurs PS dans plusieurs départements résulte d'accords avec les radicaux de gauche. Par rapport à 1980, la conquête de l'Ouest paraît presque achevée, tandis que le Bassin parisien est désormais largement investi. Même le Sud-Est, largement perdu à la fin des années 1980, est reconquis à l'occasion de ces élections. La géographie des élections sénatoriales n'a plus rien à envier, pour un mandat durant, à celle que le socialisme affiche lors des autres scrutins, élections législatives comprises.

### 2014 : UNE DÉFAITE ANNONCÉE

---

Les élections sénatoriales sont largement tributaires du résultat des scrutins municipaux qui précèdent. Celui du printemps 2014 se solde par une lourde défaite du PS. Il est donc logique de voir s'accumuler les prévisions de basculement du Sénat en septembre.

Les pertes essayées par les socialistes sont lourdes dans plusieurs départements, y compris dans leurs fiefs du Midi toulousain. Le PS disparaît de la représentation sénatoriale de l'Aveyron. Il perd un sénateur sur deux dans le Tarn et deux sur trois en Haute-Garonne. Les socialistes se maintiennent toutefois dans certains de leurs bastions. Dans

l'Ariège, le candidat qui brigue la succession de Jean-Pierre Bel recueille 61,64 % des suffrages. Il est vrai qu'il a déjà accédé quelques mois plus tôt à la présidence de l'association des maires du département. Dans l'Aude voisine, les socialistes obtiennent 65 % et 59,22 % des voix. Dans le Gers, ils conquièrent un siège aux dépens d'un sortant radical de gauche, Raymond Vall. Les radicaux de gauche essuient d'ailleurs des pertes plus sévères que leurs partenaires socialistes, et leur amertume perce parfois. Dans le Tarn-et-Garonne, où le président du Parti radical de gauche (PRG), Jean-Michel Baylet, perd son siège, le journaliste de *La Dépêche du Midi* (dont le P-DG est... Jean-Michel Baylet lui-même) écrit que « l'expression attendue de l'accord PS-PRG, entre partenaires de gouvernance, a de toute évidence été bafouée<sup>110</sup> ».

Le PS perd des sièges un peu partout en France. C'est le cas en Côte-d'Or, dans les Côtes-d'Armor, le Doubs, la Drôme, le Finistère, le Gard, la Haute-Vienne. Dans ce dernier département, la perte de la mairie de Limoges, socialiste depuis un siècle (avec un bref intermède communiste entre 1945 et 1947), conjuguée au retrait des deux sénateurs sortants, redistribue les cartes. Si Marie-Françoise Pérol-Dumont, présidente PS du conseil général,

entre au Sénat, c'est un candidat centriste qui emporte le second siège à pourvoir. Dans les Bouches-du-Rhône, la scission du président de l'assemblée départementale, Jean-Noël Guérini, est lourde de conséquences puisque sa liste emporte trois sièges, le PS devant se contenter d'une seule élue, Samia Ghali. En Savoie, le PS perd celui des deux sièges de sénateurs qu'il détenait auparavant. Il perd aussi intégralement trois départements, l'Ardèche, la Haute-Saône et la Corrèze, ancienne terre d'élection de François Hollande, où son successeur à la mairie de Tulle, conseiller du président de la République, est battu. L'introduction de la représentation proportionnelle dans les départements élisant trois sénateurs, qui a parfois des effets négatifs pour le PS (dans la Drôme, par exemple), lui permet cette fois de conquérir de nouveaux sièges dans le Calvados (avec seulement 24,52 % des suffrages), en Charente-Maritime, en Saône-et-Loire, dans la Sarthe et la Somme, ainsi que dans le Vaucluse où la division de la droite lui offre un second siège. Le 1<sup>er</sup> octobre, le président du groupe socialiste, Didier Guillaume, recueille 112 voix dans l'élection à la présidence du Sénat, qui revient au second tour à l'UMP Gérard Larcher alors que Didier Guillaume obtient 124 voix.

La défaite du PS peut être mise au compte des nombreuses pertes essuyées lors des élections municipales de mars 2014. Cependant, cette explication est incomplète. Le parti socialiste avait construit sa progression des années

---

110. *La Dépêche du Midi*, 29 septembre 2014.

2000 au Sénat sur la défense des collectivités territoriales face aux empiétements de l'État et aux réductions budgétaires. Parvenu au pouvoir en 2012, dans un contexte économique difficile, le PS applique une politique de rigueur dont les effets pèsent sur les collectivités. En outre, l'annonce par François Hollande en juin 2014 de la réforme territoriale perturbe considérablement les élus locaux. Elle introduit une incertitude sur leur devenir qui nourrit leur déception ou leur colère à l'égard du pouvoir exécutif, et donc du parti socialiste, lors du renouvellement sénatorial de septembre. Les mêmes causes produisant ici les mêmes effets, le PS, faute d'avoir suffisamment tiré les leçons de sa victoire historique de 2011, perd trois ans plus tard le contrôle du Sénat.

## CONCLUSION

L'historien Gilles Le Béguec observe que l'accommodement des socialistes avec l'institution sénatoriale est surtout visible lors des périodes où la SFIO s'allie facilement avec des forces plus à droite (cartel des gauches, Troisième Force et cartel des non)<sup>111</sup>. Or, l'examen des élections sénatoriales fait apparaître davantage de nuances. Même au temps du cartel, en effet, lorsque, dans les années 1920, les socialistes progressent au point de pouvoir constituer un groupe au Palais du Luxembourg en 1927, des éditoriaux continuent de manifester la méfiance et l'hostilité des militants, voire des dirigeants envers ce mode de scrutin. Une tension existe de façon permanente entre cette prise de position principielle et des pratiques extrêmement éprouvées qui traduisent à l'inverse la volonté de remporter une élection difficile. Les socialistes présentent très tôt des candidats aux élections sénatoriales. Ils envoient au front leurs meilleurs représentants et font ainsi concourir élus locaux et députés. Les élections sénatoriales accentuent aussi l'inflexion vers un discours empreint de modération et centré sur les pratiques

---

111. Gilles Le Béguec, « Les socialistes et le Sénat », *Parlement[s]*, n° 6, 2006, pp. 57-72.

de gestion, favorisant la distanciation avec la radicalité révolutionnaire originelle du socialisme français.

Elles semblent également jouer un rôle de frein dans le renouvellement du personnel partisan. Par la composition du corps électoral, elles favorisent la survie d'un personnel politique déjà établi, ce qu'illustre la présidence assumée par André Méric jusqu'en 1988. Elles assurent presque structurellement la mainmise des élus locaux sur l'entrée au Sénat. Elles constituent enfin un argument masculin pour retarder la désignation de femmes candidates. Il n'existe pourtant pas de fatalité en la matière, puisque, après l'an 2000, le groupe sénatorial a su s'ouvrir aux femmes et à la diversité tout à la fois, et ce, autant voire davantage que son homologue de l'Assemblée nationale...

COLLECTION DIRIGÉE PAR GILLES FINCHELSTEIN  
ET LAURENT COHEN

© ÉDITIONS FONDATION JEAN-JAURÈS  
12, CITÉ MALESHERBES - 75009 PARIS  
[www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)

Réalisation : REFLETS GRAPHICS  
MARS 2015

FABIEN CONORD

# LES SOCIALISTES ET LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES (1875-2015)

Initialement partisans du monacamérisme, les socialistes investissent pourtant progressivement les élections sénatoriales depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cet essai historique restitue la stratégie d'investissement, les tactiques électorales suivies et le personnel politique mobilisé par les socialistes dans le cadre de ce scrutin. Il analyse les raisons de la progression du PS au Sénat durant les années 2000 et souligne l'articulation profonde entre la seconde Chambre, l'architecture territoriale française et l'implantation locale du socialisme.

Fabien Conord est maître de conférences habilité à diriger des recherches en histoire contemporaine à l'université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand II. Il a notamment publié *Les gauches européennes au XX<sup>e</sup> siècle* (Armand Colin, 2012) et *Le Tour de France à l'heure nationale, 1930-1968* (Puf, 2014). Il a dirigé *L'Europe de 1848 à 1945* (Ellipses, 2014).

[www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)